Nations Unies S/PV.6504



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6504e séance

Jeudi 24 mars 2011, à 10 heures
New York

Président :	M. Li Baodong	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mashabane
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	Mme Čolaković
	Brésil	Mme Dunlop
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. Dunn
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Assaf
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Sixième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2011/119)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

11-27603 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Sierra Leone

Sixième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2011/119)

Le Président (*parle en chinois*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

Au nom des membres du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue à S. E. M. Joseph Dauda, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Michael von der Schulenburg, Représentant exécutif du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. John McNee, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent du Canada, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/119, qui contient le sixième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je donne maintenant la parole à M. von der Schulenburg.

M. von der Schulenburg (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter le sixième rapport du Secrétaire général sur la Sierra Leone (S/2011/119).

Cet examen semestriel des progrès réalisés par la Sierra Leone sur la voie de la paix et de la stabilité se déroule dans un climat d'événements politiques extraordinaires qui surviennent dans un grand nombre de pays de l'Afrique du Nord, dans des régions adjacentes et dans des endroits plus proches telle la Côte d'Ivoire. Une grande partie de l'attention de la communauté internationale, et en fait du Conseil lui-même, cherche désormais à trouver d'urgence des solutions à la situation qui prévaut actuellement sur le plan politique et en matière de sécurité, laquelle aura certainement un impact sur l'avenir de la région tout entière.

Dans ce contexte, la situation politique en Sierra Leone peut paraître bien calme en comparaison. Je tiens toutefois à dire que, du fait des événements survenus en Afrique du Nord et dans les régions adjacentes, il est peut-être encore plus important que le Conseil de sécurité n'oublie pas la Sierra Leone et continue de lui accorder l'attention qu'elle mérite et dont elle a encore besoin.

La Sierra Leone, symbole autrefois d'un État en faillite, se transforme progressivement en un pays modèle qui surmonte ses vieilles divisions et devient prospère, démocratique et pacifique. Le succès en Sierra Leone serait source d'espoir, et l'espoir est sans doute le meilleur ingrédient pour trouver des solutions politiques en faveur de la paix dans d'autres pays. C'est pourquoi je crois que tout succès en Sierra Leone est certain d'avoir des répercussions sur la recherche de la paix dans d'autres pays. La Sierra Leone est en bonne voie d'atteindre ces objectifs, mais elle n'est pas encore sortie de l'auberge. Elle continuera donc d'avoir besoin de l'attention et de l'appui de la communauté internationale.

En Sierra Leone, c'étaient également des jeunes désillusionnés qui, les premiers, s'étaient soulevés contre des gouvernements successifs autoritaires et irresponsables, contre le pillage des ressources naturelles, et contre la corruption généralisée qui profitait à une petite élite tandis qu'une grande partie du pays sombrait dans la pauvreté générale. C'étaient essentiellement les jeunes qui se sentaient marginalisés et qui protestaient contre la détérioration continue des services sociaux, l'affaiblissement des normes éducatives et l'absence de perspectives d'emplois. À cette époque, la Sierra Leone était incapable de trouver une solution face à la montée de ces troubles, et le pays plongea dans 11 années d'une guerre civile brutale et dévastatrice.

Il y a déjà neuf ans que la guerre civile en Sierra Leone a pris fin. Au cours de ces quelques années, la Sierra Leone s'est relevée du conflit d'une manière vraiment remarquable. Lorsque mes amis sierra-léonais voient des images d'autres pays d'Afrique et du Moyen-Orient, des souvenirs tragiques d'un passé récent leur reviennent en mémoire, mais en même temps, ils sont fiers de ce qu'ils ont fait, et c'est une fierté que je partage sans réserve.

Aujourd'hui, les Sierra-Léonais élisent les représentants des pouvoirs publics, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau des districts et au niveau local. Les élections ont lieu régulièrement, et comme dans tous les autres processus démocratiques, elles ont donné lieu à un transfert du pouvoir d'un gouvernement élu à un autre, tant au niveau national que local. Ces élections ne se déroulent pas toujours sans problème, mais ce qui est encourageant c'est que les élections en Sierra Leone sont devenues la norme.

Aujourd'hui, dans l'ensemble, les Sierra-Léonais vivent en paix les uns avec les autres. La sécurité est palpable dans tout le pays, et les citoyens, de même que les étrangers, peuvent se rendre en toute liberté dans n'importe quelle région du pays sans craindre pour leur sécurité. Il n'y a plus de groupes armés qui terrorisent la population, et il n'y a plus dans le pays de seigneurs de guerre ayant un entourage politique. La Sierra Leone n'a plus de prisonniers politiques, et après des années de brutalités, rien ne semble plus indiquer la violation systématique des droits de l'homme. La liberté d'expression a donné naissance à des médias indépendants, diversifiés et parfois très critiques. La liberté d'association a entraîné la création de partis politiques actifs et dynamiques, d'organisations de la société civile, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles.

Et surtout, la Sierra Leone reste un rare exemple de liberté et de tolérance religieuses exceptionnelles. C'est la diversité de la société sierra-léonaise – où les autorités de l'État coopèrent avec les chefs traditionnels, où les partis politiques sont en relation avec des médias indépendants, et où les communautés musulmanes et chrétiennes collaborent étroitement avec les organisations de la société civile – qui fait avancer la culture démocratique du pays.

Face à l'évolution de la situation en Afrique du Nord et dans les régions adjacentes, nous devons bien prendre conscience du fait que les réalisations de la Sierra Leone n'ont rien d'automatique ni d'évident. Ces réalisations sont encore plus remarquables lorsque l'on sait que la nouvelle nation qu'était la Sierra Leone a eu moins de chance au départ, que c'est un pays beaucoup plus pauvre et que sa population est en grande partie analphabète.

Bien qu'elle ait réussi à surmonter les conséquences de la guerre civile, la Sierra Leone restera fragile et vulnérable à des chocs économiques, sociaux et politiques soudains, provenant tant de l'extérieur que de l'intérieur du pays. La Sierra Leone étant l'un des pays les plus pauvres du monde, la capacité du Gouvernement à absorber un choc négatif restera faible. Par exemple, les préoccupations récentes relatives à des dépenses budgétaires excessives, bien que minimes par comparaison, pourraient avoir des répercussions politiques incalculables.

Dans un pays où une grande majorité de la population vit avec moins de 2 dollars par jour et où la base des recettes est relativement restreinte, même les problèmes qui devraient être gérables – comme par exemple l'augmentation des cours internationaux du pétrole ou du riz, l'incapacité à payer les salaires à temps, les programmes de travaux publics inachevés, les précipitations insuffisantes, tout ceci conjugué à une vaste population de jeunes chômeurs désillusionnés – risquent d'exploser, de devenir incontrôlables, et de menacer les gains durement acquis de la Sierra Leone.

Tout Gouvernement sierra-léonais passé, présent ou futur doit donc naviguer avec beaucoup de prudence entre les besoins croissants et les contraintes financières; entre l'attrait d'une économie mondialisée et les aspirations de sa population locale; et entre les exigences faites au Gouvernement pour qu'il accélère le développement et l'insuffisance des ressources humaines et budgétaires dont il dispose. C'est en fait pour cette raison que je crois que la Sierra Leone continuera d'avoir besoin d'une assistance internationale énergique, notamment d'une aide au développement.

Permettez-moi également d'évoquer deux questions critiques que j'avais signalées à l'attention du Conseil lors de son examen de la situation en Sierra Leone en septembre (voir S/PV.6391). Il s'agit de l'exploitation des ressources naturelles et des élections de 2012. À la fin de ma déclaration, je voudrais également parler des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité.

Bien qu'il reste encore des problèmes, je suis encouragé par les progrès réalisés par le Gouvernement et par les élections qui on eu lieu ces six derniers mois. Depuis notre dernière rencontre, le Président n'a cessé de répéter en privé et en public qu'il est déterminé à veiller à ce que l'exploitation des riches ressources minérales et éventuellement des ressources en hydrocarbures sera transparente et profitera à tous les Sierra-Léonais. Récemment, le Président a séparé en deux ministères ce qui était auparavant le Ministère des affaires politiques et des ressources naturelles et des mines, mesure importante qui permettra au Gouvernement de traiter de la question très importante de la prospection minière avec professionnalisme et dans un climat politiquement neutre. Le Président a tenu sa promesse et commencé un examen de tous les contrats miniers, anciens et nouveaux, pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec la législation minière de la Sierra Leone.

Après quelques difficultés initiales, le Gouvernement a maintenant renouvelé son engagement d'appliquer intégralement le processus prévu dans le cadre de l'Initiative de transparence des industries extractives, en consultation avec la société civile et les autres parties prenantes. Le Gouvernement a conclu un accord avec la Banque mondiale et le Ministère du développement international du Royaume-Uni sur un important programme d'assistance technique destiné à lui permettre d'améliorer ses capacités de gestion de l'exploitation de ses ressources minérales. De même, le Gouvernement a conclu un accord avec la Norvège et les États-Unis d'Amérique sur un programme global d'assistance technique devant lui permettre de réformer et de renforcer ses institutions chargées de l'exploration pétrolière et gazière, ainsi que des questions liées à l'exploitation.

Cependant, la transformation éventuelle de la Sierra Leone en exportateur de ressources minières et pétrolières de premier plan risque de mettre à rude épreuve la cohésion sociale du pays et de provoquer des bouleversements sociaux plus importants que prévu. Pour que la Sierra Leone puisse réussir dans cette entreprise vitale, il faudra peut-être envisager à l'avenir des consultations nationales à une échelle beaucoup plus importante.

Des progrès notables ont également été réalisés sur le plan des préparatifs des élections de 2012. En janvier, le Gouvernement et ses partenaires de développement – essentiellement le Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'Union européenne, l'Allemagne et Irish Aid – ont convenu de financer un vaste programme d'appui électoral qui sera exécuté conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Plus récemment, les États-Unis ont décidé d'apporter leur propre contribution au scrutin de 2012, laquelle, quoique parallèle, s'articule parfaitement avec le programme d'appui électoral. Outre l'appui classique apporté aux organes chargés d'organiser les élections, aux services de sécurité et au système judiciaire, ce programme d'appui électoral inaugurera l'utilisation de systèmes modernes d'inscription biométrique des électeurs et proposera son appui à ce qu'il est convenu d'appeler les acteurs non étatiques, en vue d'instaurer en 2012 un climat de tolérance politique et de non-violence.

En dépit des progrès accomplis jusqu'à présent, un certain nombre de défis importants subsistent relativement aux élections de 2012. Premièrement, et c'est sans doute l'élément le plus important, il faut des échanges plus significatifs et plus fréquents entre la Commission électorale nationale et les partis politiques, y compris le principal parti d'opposition, le Parti populaire de Sierra Leone (Sierra Leone People's Party), au sujet des questions clefs liées aux élections, comme l'inscription sur les listes électorales, les réformes prévues des cadres juridiques électoraux, la planification des élections, etc. Il importe que toutes les parties se mettent d'accord le plus tôt possible sur les règles du jeu, afin d'éviter par la suite des malentendus et des conflits au sujet de l'interprétation et de l'application de ces règles.

Deuxièmement, maintenant que son nouveau président et ses nouveaux membres ont été nommés, la Commission d'enregistrement des partis politiques doit s'employer plus énergiquement à assurer la médiation entre les partis politiques et à faire appliquer le code de conduite des partis politiques.

Troisièmement, des partis politiques forts sont la pierre angulaire de toute démocratie authentique. En collaboration avec la Commission d'enregistrement des partis politiques, nous devons trouver les moyens de les renforcer. Les récentes frictions internes au sein de l'un des principaux partis politiques demeurent une source de préoccupation et ne vont certainement pas dans le sens du processus démocratique national.

Quatrièmement, dans le contexte des récentes restrictions budgétaires, le Gouvernement doit indiquer

le plus tôt possible dans quelle mesure il pourra contribuer financièrement aux élections de 2012. Les organes chargés de l'organisation des élections, en particulier, doivent revoir leurs besoins en fonction des ressources disponibles en 2012.

Cinquièmement, pour que les élections se déroulent dans le calme, les forces de sécurité de Sierra Leone et en particulier la police, devront renforcer leurs compétences afin d'éviter de recourir sans nécessité à la force. À cet égard, la mobilité des unités de police est primordiale. J'espère que les États Membres pourront répondre favorablement à la demande de véhicules de police supplémentaires formulée par la Commission de consolidation de la paix.

Enfin, il convient de fournir aux organisations de la société civile sierra-léonaise qui participent aux élections, notamment l'organisation qui les fédère, National Election Watch, les ressources financières et techniques dont elles ont besoin pour pouvoir jouer leur rôle important d'éducation civique des électeurs et d'observation du processus d'inscription sur les listes électorales et des élections en 2012.

Étant donné que cela fait maintenant 10 ans que la résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité a été adoptée, je voudrais dire quelques mots à propos du rôle des femmes et de l'égalité des sexes en Sierra Leone. Tout processus de consolidation de la paix doit passer par une autonomisation des femmes et un renforcement de l'égalité entre les sexes. La maturation démocratique en Sierra Leone a donné lieu au même phénomène sur le plan des perspectives ouvertes aux femmes. De fait, il est désormais devenu possible de donner vraiment voix au chapitre aux femmes dans les décisions politiques et d'atteindre d'ici à 2012 le quota de 30 % de femmes au sein du Parlement et des autres organes élus.

Dans les domaines social et économique, les femmes seront les premières à bénéficier de la campagne de gratuité des soins de santé lancée par le Gouvernement. Une année après le lancement de cette campagne, nous pouvons ainsi constater que les taux de mortalité maternelle ont chuté de façon spectaculaire dans certaines régions du pays. Des campagnes analogues sont actuellement engagées dans les domaines de la scolarisation des filles à l'école secondaire et de la lutte contre toutes les formes de violence sexiste.

Conformément à notre Vision stratégique commune pour la Sierra Leone – le programme commun des Nations Unies –, le BINUCSIL et l'équipe de pays des Nations Unies ont mis au point une stratégie commune des Nations Unies en matière de consolidation de la paix et d'égalité des sexes, que nous présenterons demain à la Commission de consolidation de la paix. Elle sera axée sur cinq domaines prioritaires : l'accès à la prise de décisions politique, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'éducation, l'accès à la justice et la protection contre la violence sexiste. Pour mettre en œuvre cette stratégie commune, nous allons coopérer étroitement avec le Gouvernement, les partis politiques, la police, le système judiciaire, les organisations de la société civile et les chefs religieux et traditionnels, ainsi que les organisations traditionnelles de femmes, y compris les associations Bondo. Je pense que les progrès qu'on peut réaliser maintenant en matière d'autonomisation des femmes contribueront incontestablement à la consolidation de la paix, au développement et aux progrès sociaux en Sierra Leone.

Avant de terminer, je voudrais attirer l'attention sur les appuis très importants sur lesquels nous pouvons compter. J'ai ainsi derrière moi des membres d'organisations de la société civile sierra-léonaise, qui symbolisent parfaitement, à mon avis, toute la diversité de la société sierra-léonaise : il s'agit notamment de responsables des branches féminines des partis politiques, qui présenteront demain à la Commission de consolidation de la paix leurs plans en vue d'atteindre l'objectif de 30 % de femmes dans les processus de prise de décisions. Je suis également accompagné de deux ambassadrices de bonne volonté de la société civile qui aident à construire des écoles en Sierra Leone. Je tiens à les remercier de leur excellent travail. Nous avons également avec nous des étudiants qui poursuivent des études universitaires supérieures à l'Université de Colombia et à l'Université de New York. Enfin, je suis accompagné de deux de mes collègues de l'équipe de pays des Nations Unies : Mme Mia Seppo, du PNUD, et Mme Ratidzai Ndlovu, du Fonds des Nations Unies pour la population. Nous leur avons demandé de venir aujourd'hui pour montrer au Conseil et à la Commission de consolidation de la paix le degré d'unité et d'intégration qui est désormais le nôtre en Sierra Leone, ce qui n'est pas seulement dans l'intérêt du Conseil, mais en fin de compte, dans l'intérêt du pays lui-même.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. von der Schulenburg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. John McNee.

M. McNee (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je viens faire ici cet exposé au Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix. Avant toute chose, je tiens à saluer l'excellent travail réalisé par le Représentant exécutif du Secrétaire général et toute l'équipe de pays des Nations Unies à l'appui des progrès et du développement en Sierra Leone. M. von der Schulenburg nous a présenté ce matin un exposé très clair et instructif.

La Sierra Leone entre actuellement dans une nouvelle période de transition. Cette transition, qui est marquée par un passage graduel des dernières étapes de la consolidation de la paix à un développement économique à plus long terme, se définira dans une large mesure par trois processus : la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda pour le changement, c'est-à-dire la stratégie nationale de la Sierra Leone en matière de consolidation de la paix et de développement économique; la tenue d'élections en 2012; et le réalignement durable de l'aide internationale sur les priorités de développement. Mon intervention portera principalement sur chacun de ces processus, ainsi que sur les activités prévues par la Commission de consolidation de la paix pour les six prochains mois.

En premier lieu, j'aimerais souligner les progrès extraordinaires réalisés par le Gouvernement et le peuple de Sierra Leone depuis la fin du conflit. La Commission de consolidation de la paix est particulièrement heureuse des progrès réalisés dans trois domaines prioritaires : la bonne gouvernance et la primauté du droit, l'emploi des jeunes et la lutte contre le trafic de stupéfiants. Cependant, malgré les progrès accomplis, chacun de ces enjeux représente toujours un risque pour la stabilité de la Sierra Leone à long terme. Ces enjeux devront d'ailleurs faire l'objet d'une vigilance concertée de la part du Gouvernement national et de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais insister de nouveau sur la nécessité d'un soutien financier continu.

Il manque 175 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies, créé pour financer la Vision stratégique commune et aider à la concrétisation du Programme pour le changement, pour atteindre l'objectif de 381 millions de dollars qui a été fixé. Pour sa part, la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix collaborera activement avec les donateurs et les autres principaux intervenants afin de surmonter les défis auxquels continue de faire face la Sierra Leone en matière de consolidation de la paix. De plus, la formation continuera de solliciter des contributions non financières novatrices pour soutenir le Programme pour le changement en facilitant les partenariats Sud-Sud et Nord-Sud.

En deuxième lieu, la Sierra Leone se trouve confrontée à un défi plus urgent : celui de veiller à la réussite des élections nationales et locales de 2012. Il est essentiel de mettre en place les conditions politiques nécessaires à la tenue d'élections libres, honnêtes et pacifiques. Pour cela, il faudra continuer à mettre en œuvre les mesures convenues dans le communiqué conjoint d'avril 2009. Il faudra aussi renforcer la Commission d'enregistrement des partis politiques et apporter le soutien nécessaire à la Commission électorale nationale. Il est particulièrement important que les institutions nationales chargées de surveiller les élections et les principaux partis politiques nouent des liens étroits et fondés sur une coopération améliorée et une confiance mutuelle. La réussite des élections dépend de la volonté des partis qui y participeront de respecter les règles et les résultats. Les élections doivent non seulement être rigoureuses d'un point de vue technique, mais aussi acceptées par la majorité.

À cet égard, le Représentant exécutif du Secrétaire général et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone ont joué un rôle de premier plan dans la promotion d'un dialogue libre et le renforcement des capacités nationales concernées. La Commission de consolidation de la paix soutient entièrement ces efforts et se concentrera davantage sur la préparation des élections au cours de la prochaine année.

Si l'on offre le soutien nécessaire dans le cadre des élections, il y a tout lieu d'être optimiste. Les élections partielles de décembre dernier dans le district de Kono se sont déroulées pacifiquement, ce qui prouve que les efforts collectifs pour éviter la violence peuvent donner des résultats fort convaincants. Le service de police de la Sierra Leone a joué un rôle de premier plan dans le bon déroulement des élections partielles. Malheureusement, le service de police n'a pas la capacité d'assurer une telle protection pour

l'ensemble du pays. Il s'agit d'une importante lacune. Aussi est-il essentiel de continuer à renforcer la capacité du service de police de la Sierra Leone d'œuvrer avec neutralité et efficacité en faveur de la stabilité. La formation Sierra Leone a une nouvelle fois appelé la communauté internationale à veiller à ce que le service de police dispose des ressources nécessaires, particulièrement en véhicules, en pièces de rechange et en essence, afin qu'il puisse régler rapidement les cas de violence liés aux élections.

Troisièmement, la Commission de consolidation de la paix continuera d'exercer un rôle important au cours des deux prochaines années, à mesure que les efforts passeront de plus en plus de la consolidation de la paix au développement. Cependant, un certain nombre de risques continueront d'exister à long terme. La jeunesse sierra-léonaise, qui représente une importante partie de la population, s'attend à des progrès et à la prospérité. La déception à cet égard pourrait poser un risque latent d'instabilité politique. Par ailleurs, l'accroissement des investissements dans les ressources naturelles est un facteur prometteur pour le développement économique, mais pose aussi un certain nombre de défis. Le Représentant exécutif du Secrétaire général a mis l'accent sur certains d'entre eux ce matin et cet enjeu a fait l'objet d'une importante discussion lors de ma dernière visite à Freetown. La communauté internationale, y compris la Commission de consolidation de la paix, doit être en mesure de répondre rapidement à toute demande d'aide technique ou d'autre nature.

La Sierra Leone devra également composer avec des menaces provenant de l'extérieur de ses frontières. Le développement économique durable dépend grandement de la stabilité au sein de la sous-région, ainsi que de l'accès à l'aide nécessaire pour surmonter les difficultés financières. De même, la circulation de stupéfiants et les autres formes de trafic demeurent un défi de taille et pourraient favoriser la corruption, nuire aux progrès de la démocratie et engendrer de nouveaux problèmes socioéconomiques.

Afin de surmonter ces défis, il est nécessaire d'offrir un soutien continu et de prêter attention à l'ensemble de la région. La formation Sierra Leone souhaite nouer des partenariats plus solides avec les institutions internationales et les acteurs régionaux concernés, et ce, dans le but de traiter ces enjeux. Elle va également encourager une collaboration plus étroite entre les quatre formations de pays d'Afrique de l'Ouest de la Commission de consolidation de la paix pour faciliter la mise en commun des ressources, les échanges sur les approches nationales et l'adoption d'initiatives régionales, et ce, afin de surmonter ces défis communs, particulièrement dans les domaines du trafic de stupéfiants et du chômage des jeunes. Un récent séminaire régional sur le chômage des jeunes, parrainé par le Gouvernement autrichien et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, et l'Initiative côte de l'Afrique de l'Ouest, parrainée par l'ONU et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, sont deux exemples de partenariats par lesquels la Commission de consolidation de la paix soutiendra des mesures plus efficaces pour contrer les risques transfrontaliers.

Enfin, s'il est vrai que l'on peut considérer la Sierra Leone comme une réussite multilatérale en matière de consolidation de la paix, il reste encore du chemin à faire. L'un des plus importants enseignements retenus au cours des deux dernières décennies est que la consolidation de la paix nécessite un soutien constant et continu. À ce stade, un ralentissement de nos efforts mettrait en péril tous les résultats qui ont été obtenus jusqu'à maintenant. J'encourage donc fortement tous les donateurs et les partenaires à offrir à la Sierra Leone le soutien dont elle a besoin pour réaliser son Programme pour le changement, assurer le succès de ses élections et se lancer dans le développement à long terme. Comme toujours, la Commission de consolidation de la paix est prête à servir de partenaire constructif dans le cadre de ce processus de transition.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. McNee de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la Sierra Leone, M. Joseph Dauda.

M. Dauda (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Je tiens également à souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux membres du Conseil. Je voudrais aussi vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance sur la situation en Sierra Leone et d'avoir donné la possibilité à ma délégation de participer à ce débat.

Au nom de ma délégation, j'adresse nos sincères remerciements au Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2011/119) sur le Bureau intégré des Nations

Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL). Le rapport met notamment l'accent sur les faits marquants survenus dans le pays, les défis à relever et, bien entendu, les activités menées par le BINUCSIL durant la période à l'examen. Je remercie également le Représentant exécutif du Secrétaire général d'avoir présenté ce rapport.

De même, nous apprécions vivement l'engagement et l'intérêt soutenus du Conseil pour la Sierra Leone alors que nous continuons de travailler en partenariat pour assurer une paix et un développement durables dans le pays. Nous sommes également reconnaissants des efforts inlassables déployés par la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix, grâce à la persévérance de son Président, l'Ambassadeur du Canada, M. John McNee, pour maintenir cette dynamique. Nous remercions d'ailleurs M. McNee de son action novatrice et tournée vers l'avenir et de ses observations très instructives qui contribuent au présent débat.

Nous relevons avec satisfaction que le rapport évoque certains des progrès et certaines des réalisations enregistrés depuis septembre 2010 ainsi que les difficultés que nous continuons de rencontrer. Ces réalisations sont le résultat des efforts conjoints du Gouvernement et du peuple sierra-léonais et de l'ONU, par le truchement la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone – qui s'inscrit dans la logique du Programme pour le changement, et des partenaires de développement. À cet effet, je tiens à exprimer toute notre gratitude pour cet engagement à l'appui de la réussite des efforts de consolidation de la paix. J'appelle également la communauté internationale à consolider les gains acquis en demeurant aux côtés de la Sierra Leone alors que celle-ci s'attaque de manière globale aux problèmes restants, investit dans l'avenir et fait fond sur les succès déjà obtenus.

En partenariat avec la communauté internationale, S. E. le Président Ernest Bai Koroma, demeure pleinement déterminé à asseoir la consolidation de la paix et le développement économique durable de la Sierra Leone conformément au Programme pour le changement. Trois risques ont été signalés dans le programme national pour le changement et approuvés par la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix dans son document final de septembre 2010 : le chômage des jeunes, la corruption et les substances illégales.

Comme indiqué dans le rapport, nous avons accompli des progrès constants dans la lutte contre la corruption et, avec le soutien de nos partenaires de développement et de l'ONU, nous avons créé des structures aux niveaux local et régional pour lutter contre le trafic de drogues et la criminalité organisée. Pour faire face au problème du chômage des jeunes qui demeure un obstacle important à la consolidation de la paix, un nouveau Ministère de l'emploi des jeunes et des sports a été créé et un Commissaire national à la jeunesse et un Conseil national de la jeunesse ont été nommés pour mettre en place un cadre politique général et assurer la mise en œuvre des politiques qui permettront à la jeunesse de véritablement participer au développement national.

Le Gouvernement est pleinement conscient de l'importance des questions soulevées par le Secrétaire général dans le rapport au sujet de la mise en œuvre du communiqué commun du 2 avril 2009 et a, à cette fin, créé une Association des jeunes de tous les partis politiques et une Association des femmes de tous les partis politiques, avec l'appui du BINUCSIL, afin de prévenir les violences politiques, d'encourager un dialogue entre les partis et, pour l'Association des femmes, de renforcer la participation des femmes dans la vie politique. À ce sujet, j'ai le plaisir d'annoncer que, désormais, 14,5 % des postes politiques sont occupés par des femmes, soit près de la moitié de notre objectif, fixé à 30 %. Nous continuons également d'accomplir des progrès dans le domaine de l'éducation des filles et des soins de santé gratuits pour les femmes enceintes et les femmes allaitantes ainsi que pour les enfants de moins de 5 ans.

Le Gouvernement reste attaché à la tenue d'élections libres, transparentes, régulières et pacifiques en 2012, et se félicite de l'appui apporté par l'ONU et les partenaires de développement pour la réussite des élections, qui sont considérées comme l'un des critères essentiels de la consolidation de la paix et de la stabilité en Sierra Leone. La Commission électorale nationale et la Commission d'enregistrement des partis politiques peuvent effectivement s'acquitter de leurs mandats constitutionnels en toute indépendance, sans aucune ingérence. Par ailleurs, des structures, telles que l'ancien service national de radiotélévision, transformé récemment en Sierra Leone Broadcasting Corporation, la Commission indépendante des médias et l'association des rédacteurs en chef des principaux journaux de la Sierra Leone, sont également utiles dans le cadre de ce processus.

Le Président Ernest Bai Koroma a récemment formé un gouvernement plus représentatif en nommant des ministres de toutes les tendances politiques et de toutes les régions pour promouvoir l'unité et la cohésion nationales. Il a également répondu aux préoccupations relatives au secteur minier en prenant des mesures visant à améliorer la gouvernance du secteur, à garantir une plus grande transparence et à tirer le meilleur parti des ressources minérales du pays. À cette fin, nous avons demandé l'appui de nos partenaires de développement pour renforcer les capacités du Ministère des mines et des ressources minérales.

Malgré tous les efforts déployés par le Gouvernement et les progrès accomplis à ce jour pour remédier aux nombreux problèmes qui ont été à l'origine de la guerre civile, nous avons toujours besoin de l'appui constant de la communauté internationale et de nos partenaires de développement pour consolider les acquis, consolider davantage la paix en Sierra Leone et renforcer sa capacité d'absorption des chocs, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. Nous avons plus particulièrement besoin d'un appui pour lutter contre le chômage des jeunes; fournir des véhicules à la police sierra-léonaise pour qu'elle soit plus visible et plus efficace pendant et après les élections; lutter contre le trafic de drogues; et mettre en œuvre le programme d'indemnisation, conformément aux recommandations de la Commission Vérité et réconciliation.

Sur le plan socioéconomique, les incertitudes économiques et financières actuelles dans le monde sapent nos efforts de redressement rapide de l'économie. Compte tenu des graves conséquences que ces incertitudes ont sur nos initiatives, nous appuyons et renouvelons la demande tendant à ce qu'une attention urgente et adaptée soit accordée à la concrétisation des promesses faites à la dernière Conférence consultative de Londres, afin d'appuyer les avancées que nous avons faites en matière de développement socioéconomique.

Le Président Ernest Bai Koroma est déterminé à réduire la dépendance de la Sierra Leone à l'égard de l'aide grâce à des partenariats avec le secteur privé, notamment dans les secteurs minier et agricole. Il a reconnu l'importance de renforcer les institutions chargées d'encadrer l'économie. C'est dans cette optique que le Parlement a ratifié la loi de 2010 relative aux partenariats public-privé, laquelle assure au secteur privé la sécurité juridique dont il a besoin pour pouvoir formuler, lancer et administrer des programmes majeurs d'équipement, dans le dessein de faciliter l'investissement étranger.

Pour terminer, nous nous félicitons de l'évolution récente de la situation en Guinée, qui a débouché sur la tenue d'élections libres, régulières et pacifiques et au transfert harmonieux du pouvoir à un gouvernement élu. Ceci viendra appuyer les efforts de consolidation de la paix en Sierra Leone. Nous estimons toutefois que la situation en Côte d'Ivoire représente une menace à la paix et à la sécurité sous-régionales, et nous appuyons les efforts sous-régionaux, régionaux et internationaux visant à régler cette situation avant qu'elle ne dégénère en conflit ouvert qui pourrait compromettre la stabilité de ses voisins, notamment la Sierra Leone.

Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ONU, la Commission de consolidation de la paix et tous nos partenaires de développement de leur contribution à la paix qui règne dans le pays.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie le Ministre Dauda de sa déclaration.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 50.